



## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

par Marie-Céline Corbeil



### Mot du maire

Le 27 janvier dernier se tenait la journée Plaisir d'hiver. Je tiens à remercier les organisateurs du tournoi de ballon balai, pour la bonne organisation de cet événement. Également, merci à tous ceux qui se sont présentés au Parc du Rang 10 et qui ont fait de cette activité, une réussite assurée. Nous avons dû écourter la fin de semaine à cause de la température mais ce fut un succès.

Merci à notre porteur de flamme, Nathan Girardin, qui a fait le parcours avec trois autres jeunes lors du passage de la flamme pour les Jeux d'hiver du Québec.

Nous vous encourageons à récupérer le plus possible avec le compost et la collecte sélective car le coût de la collecte et de l'enfouissement des ordures est de plus en plus élevé. N'oubliez pas que le centre de récupération dans le Rang 2 à St François est ouvert tous les premiers samedis de chaque mois pour la période hivernale. Ceci vous donne la chance d'aller porter vos gros rebuts ou autres.

*Rolland Camiré*



Bonjour,

Au moment où vous lirez ces lignes, vous avez probablement tous reçu votre nouveau compte de taxes de l'année 2024 qui tient compte de votre nouvelle évaluation. Pour plusieurs, comme il avait été annoncé, cette augmentation de l'évaluation est majeure.

Pour palier à cette augmentation, le taux de taxes a été abaissé à 41¢/100\$ comparativement à 69¢/100\$ en 2023, ce qui a permis de réduire l'impact pour plusieurs.

Néanmoins et avec raison, plusieurs citoyens nous adressent des questions concernant la valeur de leur propriété. L'évaluation foncière que vous avez reçu n'est pas déterminée par la municipalité mais par la firme d'évaluation JP Cadrin. Un article avait été publié dans les Nouvelles de Val-Joli en octobre par JP Cadrin pour vous informer de l'augmentation de la valeur foncière des propriétés de Val-Joli. Vous pouvez le consulter en ligne à <https://val-joli.ca/la-mairie/bulletin-municipal/>.

Vous pouvez aussi contacter JP Cadrin au 819 843-3635 pour obtenir des informations quant à la valeur de votre propriété, c'est votre droit. La municipalité n'intervient pas dans la détermination de la valeur, soyez à l'aise de poser toutes vos questions à l'évaluateur!

*Marie-Céline Corbeil*



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**AVIS PUBLIC**  
**Dérogation mineure**

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donnée que lors de la séance qui se tiendra le 4 mars 2024, à 20 h, en son lieu habituel situé au 500, route 249, à Val-Joli, le conseil municipal de la Municipalité de Val-Joli prendra en considérant la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande de dérogation mineure –**  
**Agrandissement d'un garage privé – Lot 3 677**  
**632 – 331, 11e Rang**

Demande déposée le 17 janvier 2024, par Monsieur Francis Richard concernant l'agrandissement de son garage privé sur le lot 3 677 632 du Cadastre du Québec, situé au 331, 11e Rang.

L'objet de cette dérogation mineure est de permettre:

Qu'un agrandissement de 32 pieds par 32 pieds soit fait au garage privé pour obtenir une superficie totale de tous les bâtiments accessoires de 243,56 mètres carrés, alors que le règlement de zonage no. 2004-6, à l'article 7.9, exige une superficie totale maximale des bâtiments accessoires de 185,8 mètres carrés pour les terrains ayant une superficie de plus de 3 716,3 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-Joli, ce 7 février 2024.

**Marie-Céline Corbeil**  
Directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE**  
**CONSULTATION**  
**Projet de règlement 2024-03**

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement de zonage.

Que lors de la séance tenue le 14 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le PREMIER projet de « **règlement no 2024-03 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2004-06 afin de modifier la superficie autorisée des mini-entrepôts.**

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 mars 2024 à 20 h 00, à la salle du conseil sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que le premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le premier projet de règlement vise à :

**o Modifier la superficie autorisée des mini-entrepôts.**

Que le premier projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 500, route 249 à Val-Joli.

**DONNÉ À VAL-JOLI CE 14E JOUR DE FÉVRIER**  
**2024**

**Marie-Céline Corbeil**  
Directrice générale et greffière-trésorière





## Ponceau

Peu importe la température le citoyen est responsable de son ponceau en tout temps de l'année et particulièrement lors de la fonte printanière et de fortes pluies. Il doit s'assurer que l'eau du fossé puisse s'écouler librement à l'intérieur de son ponceau (libre de débris, de neige ou glace accumulée, de sédiments...).

Soyez vigilant



## Taxes municipales 2023

Les comptes de taxes 2024 ont été envoyés à la fin janvier. Donc, vous devriez avoir reçu celui-ci. Il est bien important d'informer la Municipalité pour tout changement d'adresse.

Le premier versement est dû le vendredi **1er mars 2024**. Des frais d'intérêts vous seront facturés pour tout paiement fait en retard.

### Voici les dates des versements:

- 1er versement : 1er mars 2024
- 2e versement : 30 avril 2024
- 3e versement : 29 juin 2024
- 4e versement : 28 août 2024



Les séances du conseil auront lieu à la **salle du conseil au 500, route 249, Val-Joli à 20h00** aux dates suivantes :

- Lundi le 8 janvier 2024
- Lundi le 5 février 2024
- Lundi le 4 mars 2024
- Mardi le 2 avril 2024
- Lundi le 6 mai 2024
- Lundi le 3 juin 2024
- Mardi le 2 juillet 2024
- Mercredi le 14 août 2024
- Mardi le 3 septembre
- Lundi le 7 octobre 2024
- Lundi le 4 novembre 2024
- Lundi le 2 décembre 2024

Le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

# ÉCOCENTRE

666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE

# HIVER 2024

### LES SAMEDIS entre 9 h et 15 h

6 JANVIER 2024   3 FÉVRIER 2024   2 MARS 2024   6 AVRIL 2024

#### MATÉRIAUX ACCEPTÉS

- Bois
- Branches
- Briques et béton
- Carton
- Électroménager
- Matériel électronique
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Vêtements
- Verre
- Styromousse no.6
- Matelas et meubles rembourrés
- Bardeau d'asphalte trié
- Matériaux de construction non valorisables

#### MATÉRIAUX REFUSÉS

- Matériel réutilisable
- Pas d'accès au réemploi
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée
- Herbe et feuilles
- Béton armé
- Bloc de béton de 2pi de diamètre ou plus

T. 819 518-2544 ou 819 826-6505 poste 321



[www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca)



## PORTEUR DE FLAMME

La municipalité tient à féliciter **Nathan Girardin** pour sa participation au parcours de la flamme de la **58e Finale des Jeux du Québec - Sherbrooke 2024** !





# PLAISIRS D'HIVER

C'est samedi le 27 janvier qu'avaient lieu les plaisirs d'hiver incluant le traditionnel tournoi de ballon-balais organisé par Félix Normandin et son équipe.



C'était aussi la journée familiale où petits et grands ont pu jouer dans les jeux gonflables, manger les cornets de tige d'érable de M de L'Étoile, se réchauffer prêt du feu.



## Tournée des nouveau-nés 2023

La Tournée des nouveau-nés aura lieu le 10 mars prochain en matinée!



# CARNAVAL VAGABOND

*C'est la relâche on sort jouer dehors!*

Melbourne	Kingsbury	Ste-Anne-de-la-Rochelle	Val-Joli
<b>2 MARS</b>	<b>3 MARS</b>	<b>9 MARS</b>	<b>10 MARS</b>
Marché champêtre 1257, route 243 À côté Hôtel de Ville	Espace Claude Mercier 151, route 143 Derrière l'Hôtel de Ville	201, ch. Ste-Anne Sud (près de la Salle des Loisirs)	Au Parc municipal 537, rang 10 Sud



*Pour enfant de 12 ans et moins accompagné d'un parent (obligatoire)*

- ★ FEU DE CAMP
- ★ TROTINETTES DES NEIGES
- ★ STRUCTURE D'IGLOO
- ★ PATINAGE (SI PATINOIRE)
- ★ PEINTURE SUR NEIGE
- ★ SPEED STACK
- ★ MUSIQUE
- ★ COLLATION ET CHOCOLAT CHAUD

*+ Jeux gonflables*



*+ Glissade*

Pour inscription : 819 628-0077

Ou cliquez sur ce lien :

Date limite pour inscription : 28 février 2024

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)

Urbanisme, P.2, [municipalite@urbatek.ca](mailto:municipalite@urbatek.ca) TEL : 819-993-3244

Josiane Perron, adj., P.1, [secretariat@val-joli.ca](mailto:secretariat@val-joli.ca),

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, [voirie@val-joli.ca](mailto:voirie@val-joli.ca)

500, Route 249

Val-Joli (QC) J1S 0E8

LUNDI AU JEUDI DE 8H30-12H, 13H-16H30

VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour toutes plaintes concernant les animaux :

SPA de l'Estrie : 819 821-4727

Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.5

[mairie@val-joli.ca](mailto:mairie@val-joli.ca)

Siège 1 : Sylvain Côté

Siège 2 : Philippe Verly

Siège 3 : Gilles Perron

Siège 4 : Raymond Côté

Siège 5 : Jonathan Morin

Siège 6 : Johanne Maurice



@municipalitevaljoli